



INTÉGRER LA GESTION DES SOLS POLLUÉS DANS VOS OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION

État des lieux réglementaire, juridique,
technique et normatif

Formation sur une journée (7 h)

Animée par Jean-Charles GASSEAU

Ingénieur Génie de l'Environnement
Expert en dépollution des sols



INTÉGRER LA GESTION DES SOLS POLLUÉS DANS VOS OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION

Dans un contexte de lutte contre l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, les anciens sites d'activités ou industriels, potentiellement pollués, sont des opportunités pour les collectivités et les acteurs immobiliers pour réaliser des projets d'aménagement ou de construction (habitation ou bâtiments publics).

Pourtant, l'usage, la protection des sols, et la réhabilitation des sols pollués ne sont régis à l'heure actuelle par aucune loi bien que la maîtrise d'ouvrage porte une certaine responsabilité en termes de sécurité et de santé pour les occupants des immeubles mis à disposition.

Cette formation vous présentera un état des lieux réglementaire, juridique, technique, normatif et pratique de la méthodologie nationale en matière de Sites et Sols Pollués.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Maître d'ouvrage public ou privé
- Collectivités territoriales
 - Responsable de services techniques (service instructeur, DGS, DST)
 - Responsable du droit des sols, ingénieur et chargé d'étude d'urbanisme ou d'aménagement
 - Responsable du patrimoine
- Promoteurs immobiliers
- Aménageur urbain, SEM d'aménagement
- Maître d'œuvre général
- Gestionnaire de portefeuilles fonciers

PRÉREQUIS

Aucun



OBJECTIFS

- Connaître les dispositifs réglementaire, juridique, technique et normatif en matière de sols pollués
- Intégrer la gestion de la pollution des sols dans le planning d'un projet d'aménagement ou de construction
- Diligenter les bonnes études en fonction de l'historique d'exploitation du terrain



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



PRIX NET : 1090 €

PROGRAMME

LA JOURNÉE

8h45 Accueil et collation

9h00 **Tour de table d'introduction**

- Présentation des enjeux de la formation et recensement des attentes des stagiaires

9h15 **La réglementation en matière des sites et sols pollués**

- Historique des Sites et Sols Pollués (SSP)
- Point sur la réglementation : état des lieux juridique, les obligations du vendeur, de l'acquéreur
- Les principes du Tiers Demandeur

10h45 Pause

11h00 **Les diagnostics** (1^{ère} partie)

- Notion de risque
- Présentation générale de la méthodologie nationale des SSP
 - Interprétation de l'état des milieux (IEM)
 - Plan de Gestion (PG)
 - Schéma conceptuel (SC)

► Présentation de cas concrets et de retour d'expériences

12h30 Déjeuner

14h00 **Les diagnostics** (2^{ème} partie)

- Point sur la norme NF X 31-620 relative aux prestations de service en Sites et Sols Pollués
- Les différents diagnostics

► Présentation de cas concrets et de retour d'expériences

15h00 Pause

15h15 **La réalisation des travaux de réhabilitation**

- Présentation des différents types de travaux de réhabilitation
- La gestion des terres par évacuation, les différents types d'installations de stockage et coûts associés
- La traçabilité
- La sortie du statut de déchets (SSD)

► Présentation de cas concrets et de retour d'expériences

16h45 **Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs fixés**

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Jean-Charles GASSEAU

Ingénieur Génie de l'Environnement - Expert en dépollution des sols

Spécialiste des Sites et Sols Pollués, de formation ingénieur, Jean-Charles GASSEAU a débuté sa carrière en 1999 en bureaux d'études, réalisant de nombreux diagnostics de l'état de pollution des sols avant d'intégrer une société spécialisée dans les travaux de dépollution pour laquelle il avait en charge la gestion technique et commerciale d'un centre de traitement des terres polluées ainsi que le suivi de chantiers de dépollution.

Fort de cette double expérience études et travaux, il a participé au développement commercial du métier Sites et Sols Pollués de la région Ile-de-France Centre et Normandie d'une grande ingénierie française, jusqu'à devenir responsable adjoint du Pôle Environnement de cette région. En parallèle, il a assuré la gestion et la direction de projets majeurs pour des clients emblématiques (Renault, Bouygues Construction, Société du Grand Paris, Haropa,...).

Depuis 2019, il est le dirigeant-fondateur d'EXACT Environnement (certifié OPQIBI depuis 2021 en AMO - Gestion des sites pollués), cabinet d'expertise, d'accompagnement et de conseils techniques pour apporter aux Maîtres d'Ouvrages des solutions adaptées à leurs problématiques de gestion des sites et sols pollués.

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse
 CP Ville
 Tél. Email
 N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)
 Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours
 Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom
 Fonction
 Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom
 Fonction
 Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom
 Fonction
 Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : ☐ oui ☐ non

N° du bon de commande
 Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- ☐ notre catalogue
- ☐ notre site internet
- ☐ notre newsletter
- ☐ un emailing
- ☐ appel téléphonique
- ☐ bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **1090 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

- 1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.
- 2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
 Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr